

Mardi 29 juin 2021

Note aux rédactions

Renforcement de chaussée et réaménagement de la rue Jean Jaurès sur la RD40 Commune de Wallers

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

À compter du lundi 5 juillet et pour une durée de 2 mois (sous réserve des conditions climatiques), le Département du Nord entreprendra des travaux d'assainissement, de renforcement de chaussée et de création d'aménagements de sécurité de type plateaux surélevés.

Organisation des travaux :

Les travaux seront réalisés en deux phases :

- 1ère phase du lundi 5 au samedi 31 juillet 2021 : réalisation des travaux d'assainissement sous alternat de feux ;
- 2ème phase du dimanche 1^{er} au mardi 31 août 2021 : réalisation des travaux de chaussée avec mise en place d'une déviation.

La déviation empruntera les itinéraires suivants :

Dans le sens Wallers – Helesmes – Hasnon – Wallers :
A l'intersection RD40 (rue Gustave Delory) et de la RD13 (rue Marcel Danna), prendre la RD13 en direction de Helesmes (rue Mattéoti, rue de l'Égalité) puis prendre la RD955 (rue Jean Jaurès, rue Roger Salengro, route d'Hasnon) en direction d'Hasnon. Au carrefour RD955/ RD 40B, prendre la RD40B (rue Jules Guesde), puis la RD40B (rue Olivier Deguise) pour rejoindre la RD40.

Dans le sens Wallers – Hasnon – Helesmes – Wallers :
Au carrefour RD40/40A, prendre la RD40A (rue Olivier Deguise) à Hasnon, puis la RD40B (rue Jules Guesde) jusqu'au carrefour RD40A/RD955, puis prendre la RD955 en direction d'Helesmes (route d'Hasnon, rue Roger Salengro, rue Jean Jaurès), puis prendre la RD13 en direction de Wallers (rue de l'Égalité, rue Mattéoti) pour rejoindre la RD40.

L'accès aux commerces restera possible pendant toute la durée des travaux.

Montant des travaux : 635 000 euros

- Département du Nord : 517 500 euros
- Commune de Wallers : 117 500 euros

Mise en place des clauses d'insertion :

Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 189 heures prévues.



Nord
le Département est là →



Ce projet est cofinancé par
le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
opérationnel national «Emploi
et Inclusion» 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTB en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux ont également suivi un protocole visant à assurer la sécurité de tous.